



Ouvrier de voirie EXPLOITATION

Catégorie C

Employeur : RENNES METROPOLE

Direction :

Direction de la Voirie

Effectif : 487

Leur raison d'être : Direction mutualisée (Ville de Rennes et Rennes Métropole), avec des services centraux et des Plateformes de Voirie, elle assure l'aménagement et l'entretien de la voirie et de ses équipements : voirie, ouvrages d'art, éclairage public, signalisation, régulation de trafic, stationnement payant, propreté, logistique événementielle...

Le sens de ce poste :

L'agent de voirie participe aux patrouilles et réalise des petits travaux de maintenance de la voirie urbaine et routière.

Il assure principalement l'entretien curatif de la voirie, des équipements de voirie et ses dépendances et notamment les interventions urgentes vis-à-vis de la sécurité routière.

Sur la ville de Rennes, il assure également des travaux de voirie pour le compte des services communaux. Il participe à l'astreinte voirie, la viabilité hivernale, la continuité de service dans les équipes.

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 8h15-12h00 / 13h00-16h45

Lieu de travail : XXX

Matériel(s) à disposition : Dotation vestimentaire et Équipement de Protection Individuelle.

Missions de suppléance : Renfort des autres équipes selon nécessité de service dont équipe travaux.

Télétravail : non

Autres : astreinte voirie et la viabilité hivernale

Service :

Plateforme XXX

L'équipe : La plateforme de voirie assure l'exploitation, la maintenance et l'amélioration de la voirie urbaine et routière. Au sein de la régie, l'agent est affecté à une antenne pilotée par un technicien conducteur de travaux et au sein de l'antenne à l'équipe exploitation pilotée par le responsable d'unité exploitation .

Effectif Service : XXX

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Agent de voirie

Parcours : P2.

Éléments complémentaires de rémunération : sujétion travaux extérieur

N° du poste : XXX

Date de mise à jour de la fiche de poste : juillet 2024

Vos 3 principales missions :

1-Exploitation de la voirie

- Réalisation de patrouille (programmée)
- Relevé des anomalies (en autonomie au quotidien) sur chaussée, trottoir et mobilier urbain et transmission au responsable d'unité
- Mise en place des signalisations permanentes et temporaires
- Réalisation des interventions d'urgence

2-Maintenance Voirie

- Entretien de la voirie, de ses équipements et des dépendances sur demande du responsable ou en autonomie sur un secteur
- Réalisation des petits travaux d'enrobés, de maçonnerie, d'îlots et de pavage (bouchage de nids de poule, réparations d'enrobés, réparations de bordures ou d'îlots accidentés)
- Terrassement manuel ou mécanique avec autorisation de conduite
- Pose et dépose de mobilier urbain (potelets, barrières etc...)
- Transmission tous les soirs du bilan d'interventions au responsable d'unité (2025 : il remplira les bons GIMA sur la version Nomade)
- Spécificité du poste : utilisation régulière de matériel électroportatif et port de charge lourde

3-Missions annexes

- Entretien courant des véhicules, du dépôt, du matériel
- tri de matériaux
- Veille à la sécurité collective et individuelle sur les chantiers
- Participation à l'astreinte sécurité voirie et la viabilité hivernale
- Participation à la gestion du stock en informant le responsable d'unité du matériel disponible

Compétences

Les compétences relationnelles

:

- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
- Partage des connaissances
- Prise d'initiative et autonomie
- Souci du travail bien fait et en confiance
- Capacité à rendre compte au N+1
- Sens du service public, communication adaptée aux usagers

Les compétences nécessaires

pour

la prise de poste :

- Permis B obligatoire
- Aptitude à la conduite d'engins de terrassement
- Aptitude aux travaux en extérieur
- Sens de l'organisation
- Savoir discerner les risques liés aux missions afin d'appliquer les règles de sécurité des chantiers et routière

Les compétences

pouvant être acquises

une fois en poste :

- Autorisations de conduite d'engins et habilitations diverses
- Connaissance du territoire
- Lecture de plans d'ouvrages et de réseaux AIPR Opérateur
- Connaissance des gestes et postures pour les charges lourdes
- Connaissance des matériaux de voirie et de leur mise en œuvre
- Maîtrise outils informatiques (intranet OUTLOOK, GIMA nomade, tablette numérique, smartphone, Qfield pour astreinte)

•

